


## PC 16-5 – Attestation ICPE

  
ADIM Lygn  
55 avenue Paul Krüger  
68100 Mülheim  
Tel: 04 72 15 00 00

  
**ERIC CHAUTANT**  
Architecte D.P.L.G.  
7 avenue du Granier  
38240 MEYLAN  
Tel. 04 78 71 06 18 - Fax 04 76 18 04 66  
Mail : eric.chautant@wanadoo.fr  
SIRET N° 341 839 413 00067

**ADIM Lyon**

**A l'attention de Sébastien MONIN**

55 Avenue Paul Krüger, 69 100 VILLEURBANNE

Lyon, le 4 juin 2018

**OBJET : Projet LES CLARINES – LES DEUX ALPES (38) – PC 16 5 –  
ATTESTATION (ART. L 556-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)**

Le projet d'aménagement correspond à la création d'une résidence de tourisme (compris locaux communs), d'un magasin de ski, de logements sociaux, d'une liaison publique piétonne, de deux niveaux de sous-sol et d'espaces verts.

En qualité de bureau d'études certifié dans le domaine des sites et sols pollués, ERG ENVIRONNEMENT (bureau d'études certifié LNE – domaine A - Certificat n°24244), atteste, après avoir réalisés les études nécessaires, dans le cas prévu par les articles L. 556-1 du code de l'environnement et R. 431-16 n) du code de l'urbanisme, conformément à la norme NF X 31-620-2 révisée, que les mesures de mise à l'arrêt définitif de l'installation classée, de réhabilitation, de gestion de la pollution des sols et de mise en conformité avec le nouvel usage du terrain projeté et le projet décrit ci-dessus :

- ont été définies.
- ont été prises en compte dans la conception du projet.
- et seront mises en œuvre par ADIM Lyon, ce à quoi ADIM Lyon, en tant que Maître d'Ouvrage s'engage, afin d'assurer la mise en compatibilité entre l'état des sols et la protection de la sécurité, de la santé et de la salubrité publique, de l'agriculture et de l'environnement au regard du nouvel usage projeté.

**Mathilde ECOUELLAN**  
Ingénieure d'études



**Sébastien RENAUD**  
Superviseur

